

## LES CONSEILLERS

À votre écoute !

### VOS RÉFÉRENTS DÉPARTEMENTAUX

Michel BAFFET  
Chef du service

Agronomie - Environnement - Eau - Forêt  
Directeur ASAFAC

05 55 21 55 52 / michel.baffet@correze.chambagri.fr

Julie SIMANDOUX

Chargée d'études aménagement

05 55 21 55 52 / j.simandoux@correze.chambagri.fr

### VOS ANTENNES DE PROXIMITÉ



#### ANTENNE DU PAYS DE BRIVE

Immeuble Agriculture Services  
9, Rue Jules Bouchet - Zone de Cana Ouest  
19100 BRIVE LA GAILLARDE

Tél. 05 55 86 32 33 - Fax. 05 55 86 32 19

Courriel. [brive.cda19@correze.chambagri.fr](mailto:brive.cda19@correze.chambagri.fr)



#### ANTENNE DE TULLE - VALLÉE DE LA DORDOGNE

Immeuble Consulaire Puy Pinçon  
Avenue Albert Schweitzer - BP 30

19001 TULLE CEDEX

Tél. 05 55 21 54 60 - Fax. 05 55 21 55 55

Courriel. [tulle.cda19@correze.chambagri.fr](mailto:tulle.cda19@correze.chambagri.fr)



#### ANTENNE DE LA VÈZÈRE

1, rue des Fontaines

19140 SAINT YBARD - Tél. 05 55 21 51 78

Courriel. [st-ybard.cda19@correze.chambagri.fr](mailto:st-ybard.cda19@correze.chambagri.fr)



#### ANTENNE DE HAUTE CORRÈZE

Immeuble Consulaire de l'Odine

Av. de la Résistance - 6, rue de Vigier

19200 USSEL

Tél. 05 55 46 78 46 - Fax. 05 55 46 78 33

Courriel. [ussel.cda19@correze.chambagri.fr](mailto:ussel.cda19@correze.chambagri.fr)

## La prestation



Pour tous les agriculteurs



4 demi-journées annuelles  
avec un conseiller



Engagement sur 3 ans  
Sur l'exploitation



Sur demande



État des lieux et compte



Votre conseiller à l'écoute

Nos conseillers vous proposent  
aussi d'autres PACKS  
à ne pas manquer pour réussir :

Pack Viande Bovine

Pack Installation

## CONTACT

Chambre d'Agriculture de la Corrèze  
Service environnement, eau, forêt, énergie

Immeuble Consulaire - Puy Pinçon

Rue Albert Schweitzer - BP 90

19003 TULLE CEDEX

Tél. 05 55 21 55 52 - Fax. 05 55 21 55 55

[agronomie-environnement@correze.chambagri.fr](mailto:agronomie-environnement@correze.chambagri.fr)

OPTIMISER  
MON SOL

**LE PACK  
PAC+ / SOL**

Raisonner mon assolement  
pour optimiser  
ma déclaration PAC  
et gérer mes pratiques  
culturales



## LE PACK PAC+ / SOL

### Vos objectifs

- ➔ **Connaître au plus juste mes besoins en éléments fertilisants** et en amendements de mes cultures et de mes sols pour raisonner et localiser les apports annuels nécessaires,
- ➔ **Optimiser annuellement les épandages** des engrais de ferme produits sur l'exploitation,
- ➔ **Calculer la charge en intrants** sur mes cultures,
- ➔ **Réaliser ma déclaration PAC** en raisonnant mon assolement pour optimiser ma demande PAC,
- ➔ Etre à jour sur les potentielles **obligations de traçabilité** de mes interventions : prévisionnel de fertilisation, cahier d'épandage et registre phytosanitaire



### Notre prestation

Un conseiller réalise pour vous et avec vous, grâce à l'outil cartographique et agronomique Mes Parcelles, une prestation comprenant :

- ➔ **La caractérisation de la SAU de l'exploitation et des zones épandables et l'enregistrement des assolements et des pratiques culturales** afin de répondre aux exigences réglementaires et finaliser annuellement les déclarations PAC *Dossier PAC, cahier d'épandage, registre phytosanitaire, plan d'épandage en option*
- ➔ **Un suivi qualitatif des sols**, en fonction du choix des assolements pour optimiser les pratiques de fertilisation *Plan prévisionnel de fumure Interprétation d'analyses de sol en option*
- ➔ **Calcul de la charge en intrants sur les cultures.**

## J'optimise mon sol

### Notre prestation +

- ➔ **OPTION N°1 : analyse de sol et interprétation**  
Cette prestation s'impose à toutes les exploitations possédant au moins un îlot situé en ZONE VULNÉRABLE. Elle consiste, chaque année, à la réalisation du Plan Prévisionnel des Fumures (PPF) avec obligation d'analyses de sol et de reliquats azote.  
  
Cette option comprend le prélèvement, l'envoi au laboratoire d'analyse, l'interprétation et l'intégration des analyses de sol dans le plan prévisionnel de fumure.
- ➔ **OPTION N°2 : Plan d'Épandage réglementaire et de ses annexes pour dépôt en Préfecture.**  
Cette prestation consiste à la réalisation d'un Plan d'Épandage réglementaire et de ses annexes pour des ICPE sous régime déclaratif.

### Les + du pack

- +
  - +
  - +
  - +
- ➔ Connaissance de la réglementation et de son évolution
  - ➔ Neutralité du conseil
  - ➔ Relation avec les conseillers et les administrations
  - ➔ Outils adaptés, logiciels de cartographie